MAÎTRISER LE RISQUE AMIANTE LORS DE LA PHASE DE REPÉRAGE

Comment savoir si son bâtiment contient de l'amiante

1 JOUR, 7 HEURES

RÉGLEMENTATION DE LA CONSTRUCTION

CODE : MTC98

Objectifs de la formation

Analyser les responsabilités vis-à-vis du risque amiante pour les différents acteurs

Respecter les règles en matière de repérage : la norme NF X 46-020

Articuler les phases de repérage en fonction du programme de travaux

Analyser un rapport de repérage

Identifier les points à actualiser dans le Diagnostic Technique Amiante

Animée par

- Professionnel(s) du secteur

Public concernés

- Maître d'ouvrage public et privé ; Responsable technique ; Responsable du patrimoine ; Responsable des services généraux ; Coordinateur SPS ; Maître d'œuvre ; Architecte ; Opérateur de repérage

Critères d'admission

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Prérequis

- Aucun prérequis n'est nécessaire

Tarifs

- Tarif général : 995,00 €HT

Analyser l'actualité réglementaire et technique en matière d'amiante

- L'Arrêté du 16 juillet 2019 relatif au repérage de l'amiante avant certaines opérations réalisées dans les immeubles bâtis : son application immédiate
- Connaître les différents codes qui y font mention : Code de la santé publique, Code du travail, Code de la construction
- Comprendre la Norme NF X46-020 (version 2017)

Connaître la présence de Matériaux ou Produits contenant de l'amiante (MPCA) : une obligation du donneur d'ordre, maître d'ouvrage ou propriétaire

- Intégrer le risque amiante aussi bien d'un point de vue des délais, du financier et du juridique (pénal et/ou civil)
- Analyser les responsabilités pour les différents acteurs
- Étude de la jurisprudence en matière de repérage

Maîtriser la phase de repérage des Matériaux et Produits Contenant de l'Amiante (MPCA)

- Respecter les règles en matière de repérage : la norme NF X 46-020 (version août 2017)
- Connaître les obligations de l'opérateur de repérage
- Quelles sont les obligations du donneur d'ordre
- Connaître les règles de prélèvement et analyses : nature, fréquence
- Établir le rapport de repérage et la cartographie
- Comment aboutir à un repérage avant travaux, y compris démolition et éviter les écueils

Le repérage en mode projet : le donneur d'ordre, le maître d'œuvre et l'opérateur de repérage

- Articuler les phases de repérage en fonction du programme de travaux

Études de cas et mises en pratique

- Analyse critique de plusieurs rapports de repérage
- Exemple de cartographie lisible et compréhensible

Comment mettre à jour son Dossier Technique Amiante (DTA)

- Comment maintenir à jour le Dossier Technique Amiante (DTA) et le Dossier Amiante Parties Privatives (DA-PP)

Dates

Paris

28/09/2021

Modalités pédagogiques, d'évaluation et techniques

Modalités pédagogiques:

Pour les formations synchrones-présentiel ou classes virtuelles (formations à distance, en direct), les stages sont limités, dans la mesure du possible, à une douzaine de participants, et cherchent à respecter un équilibre entre théorie et pratique. Chaque fois que cela est possible et pertinent, des études de cas, des mises en pratique ou en situation, des exercices sont proposées aux stagiaires, permettant ainsi de valider les acquis au cours de la formation. Les stagiaires peuvent interagir avec le formateur ou les autres participants tout au long de la formation, y compris sur les classes virtuelles durant lesquelles le formateur, comme en présentiel peut distribuer des documents tout au long de la formation via la plateforme. Un questionnaire préalable dit 'questionnaire pédagogique' est envoyé aux participants pour recueillir leurs besoins et attentes spécifiques. Il est transmis aux intervenant(e)s avant la formation, leur permettant de s'adapter aux publics. Pour les formations en E-learning (formations à distance, asynchrones), le stagiaire peut suivre la formation à son rythme, quand il le souhaite. L'expérience alterne des vidéos de contenu et des activités pédagogiques de type quizz permettant de tester et de valider ses acquis tout au long du parcours. Des fiches mémos reprenant l'essentiel de la formation sont téléchargeables. La présence d'un forum de discussion permet un accompagnement pédagogique personnalisé. Un quizz de validation des acquis clôture chaque parcours. Enfin, le blended-learning est un parcours alternant présentiel, classes virtuelles et/ou e-learning.

Modalités d'évaluation:

Toute formation se clôture par une évaluation à chaud de la satisfaction du stagiaire sur le déroulement, l'organisation et les activités pédagogiques de la formation. Les intervenant(e)s évaluent également la session. La validation des acquis se fait en contrôle continu tout au long des parcours, via les exercices proposés. Sur certaines formations, une validation formelle des acquis peut se faire via un examen ou un QCM en fin de parcours. Une auto-évaluation des acquis pré et post formation est effectuée en ligne afin de permettre à chaque participant de mesurer sa progression à l'issue de la formation. Une évaluation à froid systématique sera effectuée à 6 mois et 12 mois pour s'assurer de l'ancrage des acquis et du transfert de compétences en situation professionnelle, soit par téléphone soit par questionnaire en ligne.

Modalités techniques FOAD:

Les parcours sont accessibles depuis un simple lien web, envoyé par Email aux stagiaires. L'accès au module de E-learning se fait via la plateforme 360Learning. La durée d'accès au module se déclenche à partir de la réception de l'invitation de connexion. L'accès aux classes virtuelles se fait via la plateforme Teams. Le(a) stagiaire reçoit une invitation en amont de la session lui permettant de se connecter via un lien. Pour une bonne utilisation des fonctionnalités multimédia, vous devez disposer d'un poste informatique équipé d'une carte son et d'un dispositif vous permettant d'écouter du son (enceintes ou casque). En ce qui concerne la classe virtuelle, d'un microphone (éventuellement intégré au casque audio ou à la webcam), et éventuellement d'une webcam qui permettra aux autres participants et au formateur de vous voir. En cas de difficulté technique, le(a) stagiaire pourra contacter la hotline au 01 70 72 25 81, entre 9h et 17h ou par mail au logistique@infopro-digital.com et la prise en compte de la demande se fera dans les 48h.